

Réaliser un boisement forestier suite à un incendie

INVITATION

Tournée de terrain

Mardi 25 avril de 10h à 12h

À Générac (30)

En 2019, le tragique incendie de Générac était à la une de nombreux médias. Plus d'une année après, les propriétaires forestiers privés, accompagnés par le Centre National de la Propriété Forestière, ont reboisé une partie de leurs boisements détruits. Ces reboisements ont été rendus possibles grâce aux financements de deux entreprises. L'une dans le cadre de la compensation au défrichement et l'autre via une compensation carbone. Ce projet a été certifié par le label Bas-Carbone du ministère de la Transition écologique et est l'un des premiers projets financés en Méditerranée.

Mais reboiser est une opération délicate qui engage le propriétaire dans un avenir lointain. Il est nécessaire de mettre toutes les chances de son côté en y apportant tous les soins nécessaires.

La visite de ce chantier de reboisement réalisé en hiver 2020-2021 permettra de répondre aux interrogations suivantes :

- Quand et pourquoi faire le choix du reboisement ?
- Concevoir sa plantation et organiser les opérations.
- Les techniques de reboisement : travail du sol, matériels et techniques utilisés, essences adaptées, coûts, accompagnements financiers.

Le personnel du CNPF et le propriétaire seront présents pour répondre à toutes vos questions au cours de cette demi-journée d'information. La réunion se déroulera exclusivement en extérieur, pensez à vous munir de chaussures adaptées au terrain.

Une réunion sur le terrain, gratuite et ouverte à tous.

Animée par Christine Boyer, Elise Buchet, techniciennes CRPF du département du Gard.

Au programme

Rendez-vous à 10h au château de Valcombe

- Visite d'une propriété
- Echanges sur le reboisement et les aides



Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription nécessaire avant le 21 avril.

Par internet : <https://forms.gle/w4yzygFoCmcaHxefi9>

ou par téléphone au : 06 73 84 89 23 ou 06 73 84 89 17

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CRPF Occitanie est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Vous le connaissez sans doute au travers de son trimestriel gratuit « Forêts d'Occitanie » qu'il vous adresse régulièrement.

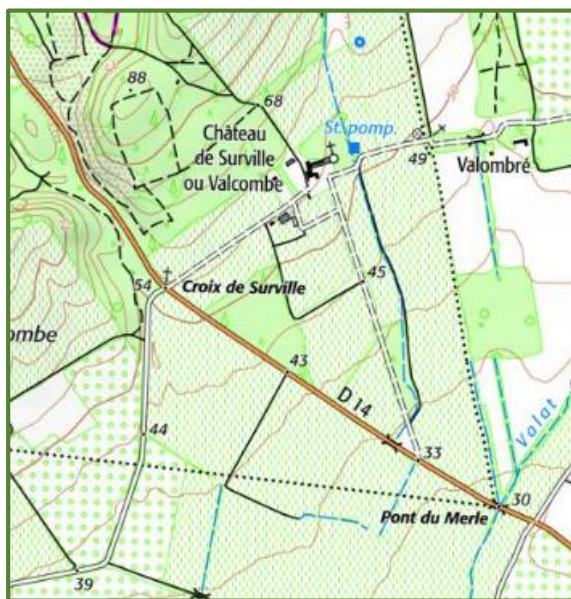
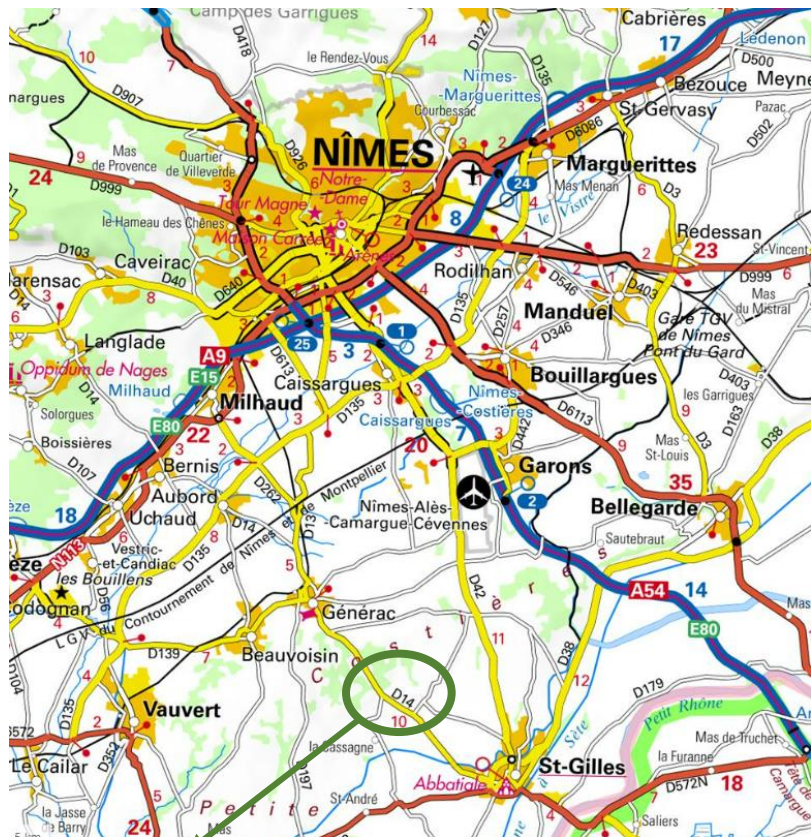
<https://occitanie.cnpf.fr/>

Comment venir ?

Coordonnées GPS : 43.7036 / 4.3817

Rendez-vous à 10h au château de Valcombe à Générac

Suivre le fléchage réunion forestière



Réunion forestière

Centre Régional de la Propriété
Forestière Occitanie

